

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DECRET N° 2005-587 DU 16 SEPTEMBRE 2005

Chargeant Madame Dorothee A. KINDE GARZARD,  
Ministre de la Santé Publique de l'intérim de Monsieur  
Cosme SEHLIN, Ministre des Travaux Publics et des  
Transports par intérim pour compter du jeudi 15  
Septembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2005-580 du 13 septembre 2005 chargeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 13 septembre 2005

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du Jeudi 15 au Mercredi 21 Septembre 2005, Madame Dorothee A. KINDE GARZARD, Ministre de la Santé Publique est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Cosme SEHLIN, Ministre intérimaire.

**Article 2:** Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 septembre 2005

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
absent, le Ministre d'Etat Chargé de la Défense  
assurant l'intérim,

  
Pierre OSHO

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MTPT 4 - SGG 4  
AUTRES MINISTERES 21 - DEPARTEMENTS 8 - JORB 1.